

Si vous donnez du travail à quelqu'un, alors celui-ci possédera un plus grand pouvoir d'achat, et achètera plus de nourriture, de vêtements et le reste. De même, si vous aidez le cultivateur, il dépensera davantage dans les villes, ce qui sera à l'avantage des ouvriers industriels.

En ce qui concerne l'industrie laitière, dont il a été tant question au cours de la récente campagne électorale, je serai assez bref, bien que je pense avoir défendu autant que possible l'ancien ministère à cet égard, en montrant combien les conditions ont changé depuis que le pacte a été conclu avec la Nouvelle-Zélande, et jusqu'à quel point a surgi un nouvel état de choses qui était absolument étranger au beurre de la Nouvelle-Zélande. J'ai mentionné l'autre jour une déclaration du ministre actuel de l'Agriculture à l'effet qu'il encouragerait l'exportation des vaches Holstein dans la république Argentine. Il y a quelque chose qu'il faudrait méditer sérieusement avant de prendre cette décision. Cela entre dans le plan général formulé si fréquemment par le premier ministre et quelques-uns de ses collègues comme justifiant leur politique de protection. L'exportation de vaches dans un pays qui établit une industrie laitière en concurrence avec la nôtre est d'aussi mauvaise politique que l'exportation de la matière première dans une contrée qui s'en servira pour manufacturer des articles et nous les renvoyer. En ce qui concerne l'agriculture, relativement au chômage, la vérité est contenue dans une des résolutions du Conseil du service de placement proposant que le Gouvernement soit prié de diriger et de favoriser l'exportation de nos produits agricoles dans un état qui assurera le plus grand bénéfice à nos producteurs.

Maintenant, cela s'applique non seulement aux marchandises exportées à l'étranger, mais à celles que nous consommons chez nous, à celles que les agriculteurs envoient aux villes. L'une des principales causes des maux économiques, au Canada surtout mais dans plusieurs pays également, est que, d'un côté, le cultivateur ne reçoit pas suffisamment pour son produit, et que, de l'autre, l'habitant des villes paie des prix trop élevés. Des intermédiaires, il y en a trop; il existe aussi peut-être des profits illicites. Je ne crois pas que ce soient des profits illicites autant que le défaut d'orientation scientifique du problème du transport sur une petite échelle à la station de chemin de fer, puis par voie ferrée à l'acheteur urbain, et de celui-ci au consommateur. Du temps et de l'argent sont perdus; une partie du produit est gâtée en route, et, par conséquent, ce qui reste à vendre au

consommateur est payé à un prix plus haut qu'il ne vaut. Après tout, le consommateur est obligé de rembourser non seulement le prix payé par le vendeur au producteur, mais aussi toutes les pertes subies en route. Il doit dédommager par son achat de ce qui est mangeable la perte de ce qui ne peut plus être consommé.

Le printemps dernier, ou l'année précédente, j'ai lu que l'un des grands entrepôts frigorifiques du Canada a perdu des milliers de douzaines d'œufs qui avaient pourri pour être restés trop longtemps en entrepôt. Durant ce même hiver le pauvre ouvrier de Montréal avait payé les œufs jusqu'à 75 et 80c. la douzaine. Tandis que les cultivateurs se plaignaient que la concurrence de la Nouvelle-Zélande les forçait à vendre leur beurre 24c. seulement la livre, les pauvres de Montréal, — que nous allons soulager au moyen d'aumônes et d'ouvrage — payaient ce même beurre 35 et 40c. la livre, c'est-à-dire de 11 à 16c. de plus que le prix courant à une vingtaine de milles de Montréal. Il y a certainement quelque chose d'absolument défectueux en cela, et il faudrait y remédier. J'espère que, dans l'application de cette mesure, le Gouvernement ne se laissera pas entraîner uniquement par l'ostentation, comme la construction de longues routes qui seront fort coûteuses, ne donneront du travail qu'à peu de gens, compliqueront, comme je l'ai montré, notre problème du transport, en général, et n'amélioreront pas la situation de nos grandes compagnies de chemins de fer. Cela est entièrement opposé à la proposition du Conseil du bureau de placement demandant que nous employions autant que possible les gens dans le voisinage de leur demeure, ce qui, tous le savent, outre le point de vue sentimental et purement économique, représente une épargne notable tant pour le travail que pour l'Etat. Supposons que pour venir en aide au chômage dans la ville de Toronto le Gouvernement transporte trois ou quatre mille chômeurs de cette ville entre l'Ontario et le Manitoba pour la construction d'une route. Le travail de ces hommes coûtera aux gouvernements de la province et du Dominion dix fois autant que s'ils étaient occupés chez eux.

Que le ministère s'en tienne autant que possible à cette proposition: employons les ouvriers dans leurs propres sphères, où ils peuvent être en contact avec leurs familles; donnons du travail au père afin qu'il puisse nourrir sa femme et ses enfants. Qu'il veille à ce que cet argent soit appliqué à des entreprises, où ni les politiciens, ni les entrepreneurs ni personne ne trouvent occasion d'intervenir. Le

[M. Bourassa.]